

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26073437***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**01 JUIN 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0831 974 938**

Nom

(en entier) : **HOLDBRU**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 - 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2026

4.6 RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société à responsabilité limitée « REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2026, 2027 et 2028) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2028. Cette dernière société a désigné Monsieur Darya SHKRED, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 2.614,00 € hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation.

4.7 PROCURATIONS

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Aude MICHEL, agissant individuellement, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme

Aude Michel

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).